**Annexe Circulaire CBFA\_2010\_12-6 du 23 juin 2010**

**Opérations intragroupes**

Champ d'application:

Entreprises d'assurances et de réassurance faisant partie d'un groupe d'assurances ou de réassurance.

Nom de l’entreprise d’assurances ou réassurance: Code CBFA n°

……………………………………….. ………………...................................

………………………………………..

………………………………………..

………………………………………..

Date de clôture de l’exercice comptable : . . / . . / . . . .

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| (1)  N° d’ordre de  la convention | (2)  Date | (3)  Valeur portée  en compte (+) | (4)  Valeur portée  en compte (-) | (5)  Solde en  faveur (+) ou  défaveur (-)  de  l’entreprise |
|  |  |  |  |  |

(1) Lorsque la (les) opération(s) résulte(nt) de l’application d’une convention, mentionner le numéro d’ordre attribué à cette convention. Les colonnes (3) à (5) portent alors le montant cumulé de toutes les opérations relatives à cette convention.

(2) Date d’enregistrement dans les comptes de l’entreprise.

(3) Montant porté dans les comptes annuels à l’actif du bilan, au profit du compte de résultats ou en compte d’ordre au titre de droits de l’entreprise.

(4) Montant porté dans les comptes annuels au passif du bilan, à charge du compte de résultats ou en compte d’ordre au titre d’engagements de l’entreprise.

(5) Solde des montants repris en colonnes (3) et (4) lorsqu’ils sont portés au compte de résultats

(3) (4) (5) Montants en milliers d’euros.

Les remarques ou commentaires apportés sur document séparé mentionnent le numéro de la convention reprise dans cette liste.